

# Kinshasa, Pyongyang: même combat ?

**Congo-Kinshasa** Selon l'Onu, l'armée et la police utilisent des armes nord-coréennes. "Mensonge", dit Kinshasa.

**N**ous disons non à la balkanisation de la RDC, non à l'intrusion étrangère, non aux impérialistes!", s'est exclamé mardi Henri Mova, secrétaire général du parti présidentiel PPRD, lors d'un discours commémorant la Libération du Congo de Mobutu par les troupes de Laurent Kabila, le 17 mai 1997.

## Malgré l'embargo onusien

Le discours anti-impérialiste avait été remis au goût du jour le week-end dernier par le ministre de l'Information, Laurent Mende. Il tentait de défendre son pays contre les accusations d'un rapport confidentiel d'experts du Comité des sanctions de l'Onu, que l'AFP a pu lire.

Ces experts "ont découvert que des pistolets ayant des caractéristiques similaires à ceux produits en Corée du Nord sont utilisés par certains membres des FARDC (l'armée congolaise) ainsi que par des policiers congolais" déployés comme casques bleus en Centrafrique.

Interrogés, des porteurs de ces armes ont ex-

pliqué qu'elles avaient été importées au Congo au début de 2014, par le port de Matadi, dans le cadre d'une formation "de la garde présidentielle congolaise et des forces de police spéciales" assurée par 30 instructeurs nord-coréens. "Le même type de pistolet est aussi en vente au marché noir à Kinshasa", ajoute le rapport, selon l'AFP.

Or, Pyongyang est sous le coup de sanctions de l'Onu, qui lui interdisent de vendre des armes ou d'assurer des formations militaires. Interrogées par l'Onu en mars, ni Pyongyang, ni Kinshasa n'ont répondu.

**Des pistolets ayant des caractéristiques similaires à ceux produits en Corée du Nord sont utilisés au Congo.**

## "Cela n'existe pas"

"Ces armes n'existent pas et je m'étonnerais que ces militaires existent", a rétorqué M. Mende, évoquant à la fois "du pur mensonge" et des militaires "manipulés ou corrompus pour dire des choses qui ne sont pas vraies", rapporte l'agence de presse privée congolaise APA.

Et le ministre de dénoncer "un coup fourré", "une volonté de nuire" et cela "bizarrement au lendemain de la décision de la

Cour constitutionnelle" présentée par son porte-parole – bien qu'elle soit bien plus ambiguë – comme autorisant le président Kabila à rester en fonction après 2016 en cas de report de l'élection présidentielle.

**MFC** (avec AFP)